

Projet Alimentaire de Territoire de l'Ouest Lyonnais

1^{ères} Assises du Projet Alimentaire Territorial de l'Ouest Lyonnais

LUNDI 27 JUIN 2022
de 13h30 à 18h à Messimy (salle du Vourlat)

70 participants étaient présents pour ces premières Assises. (La liste est jointe en annexe).

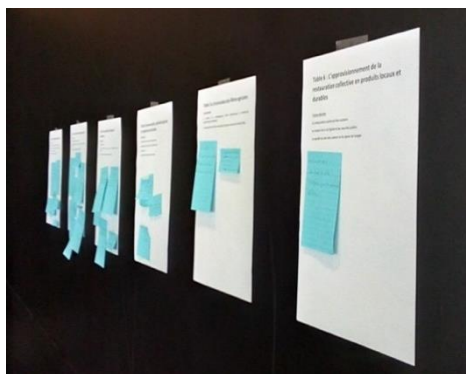
1. Introduction de Florent Chirat, vice-président du SOL en charge du Projet Alimentaire Territorial de l'Ouest Lyonnais

Accueil des participants, présentation du Syndicat Ouest Lyonnais, du principe d'un Projet Alimentaire Territorial, du processus d'élaboration du PAT, des instances de gouvernance, et présentation de TERO qui accompagne la démarche d'élaboration de cette stratégie.



2. Présentation du rôle des Assises, des règles de fonctionnement et du déroulement de l'après-midi par Anne-Marie Schmutz et Anne Le Guillou, TERO

Temps d'interconnaissance : les participants ont été invités à faire connaissance par groupes de 4 personnes qui ne se connaissent pas, et à échanger sur ce qu'ils ne veulent surtout pas pour le territoire d'ici 2050 sur les questions d'alimentation "les visions repousseurs". Celles-ci sont réparties sur les tables en fonction de la thématique principale et retranscrites plus bas.



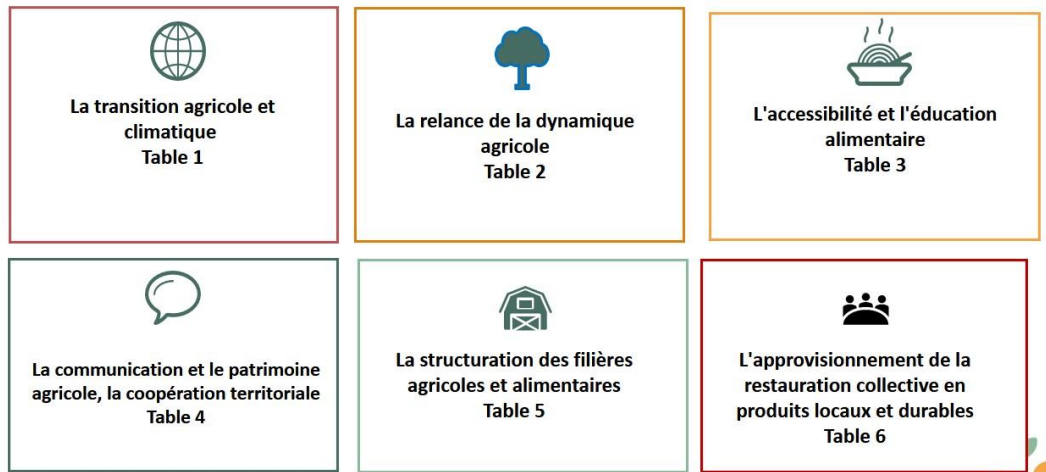
3. Présentation des constats et enjeux identifiés à l'échelle du SOL par Anne-Marie Schmutz, Tero

La présentation de l'état des lieux (en annexe) qui va être actualisée dans le temps, s'appuie sur des données chiffrées et des échanges avec les personnes ressources du territoire ; elle est suivie d'échanges avec les participants.

- Il est précisé que la part de la consommation alimentaire des habitants en Grande et Moyenne Surface (GMS) est légèrement plus basse au niveau national que sur l'Ouest lyonnais (72%).
- Les sigles au cours de la présentation sont précisés dans un glossaire en annexe.
- Les Zones de Faibles Emissions (ZFE) sont des périmètres dans les grandes villes (Paris, Lyon, Marseille, ...) dans lesquels la circulation des véhicules les plus polluants est limitée. A Lyon, les limitations sont planifiées dans le temps. Les restrictions ont commencé pour les particuliers, tandis que les entreprises peuvent solliciter, pour l'instant, des dérogations.
- Il est indiqué qu'il serait plus juste de parler de « relancer » plutôt que « maintenir » la dynamique agricole étant donné la baisse de 20 % du nombre d'exploitations agricoles
- Un circuit court est un moyen de commercialisation de produits agricoles qui comprend la vente directe du producteur ou indirecte (un intermédiaire maximum).
- Il n'existe pas de chiffres qui permettent de dire que les circuits courts sont à saturation mais il s'agit plutôt de remontées du terrain.
- Une surface d'environ 4000 m²/habitant est nécessaire, avec le régime actuel, pour assurer l'autonomie alimentaire du territoire. Ce chiffre a été calculé par l'outil numérique CRATER, le Calculateur de Résilience Alimentaire des Territoires, créé par l'association Les Greniers d'Abondance.
- L'intercommunication avec d'autres territoires est importante notamment pour les questions liées à l'eau.

Chaque enjeu fait l'objet d'une thématique qui va être traitée par un groupe de 8 à 12 personnes durant deux séquences d'atelier.

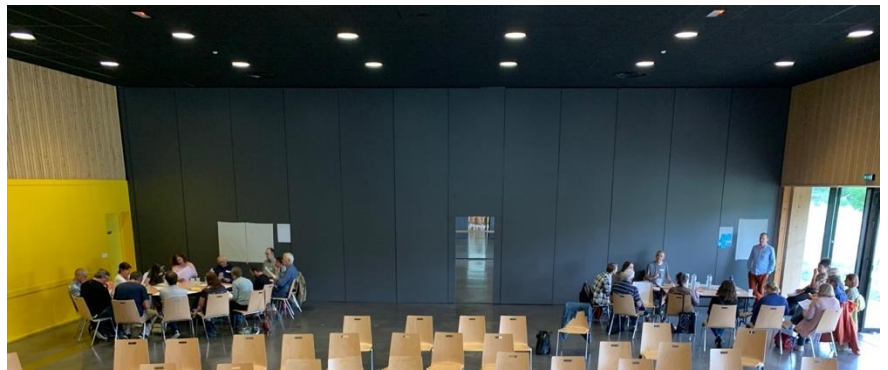
Les 6 tables thématiques



4. Echanges en ateliers

a - Ateliers Séquence 1 / Mise en récit d'un futur désirable.

Les participants se répartissent sur les tables thématiques selon la table qui leur a été attribuée à l'accueil. Chaque table est missionnée sur une problématique et doit formuler une situation idéale c'est à dire un but à atteindre, pour le territoire à horizon 2050. "Le PAT sera, à nos yeux, un succès (sur cet enjeu) lorsque cette situation sera atteinte".



• Pause / Mise en commun

Les situations idéales à 2050 sont affichées sur un grand mur et les participants ont chacun 3 gommettes à coller sur les formulations avec lesquelles ils se sentent le plus en accord.

Les participants sont également invités à exprimer des idées de slogan pour le PAT sur un « mur d'expression ».



LES CHANGEMENTS ULTIMES FORMULES EN SÉANCE PAR LES 6 TABLES THÉMATIQUES (SÉQUENCE 1)

LEGENDE

- Table 1 Transition agricole et climatique
- Table 2 Dynamique agricole
- Table 3 Accessibilité
- Table 4 Communication, coopération
- Table 5 Structuration des filières
- Table 6 Restauration collective

5

Nombre de gommettes collées par les participants à la mise en commun



b - Ateliers Séquence 2 / Description du/des chemin(s) vers le changement

Les participants retournent à leur table et doivent identifier les jalons, les changements intermédiaires. Chaque changement est formulé avec si possible un horizon (plus proche, par exemple 2030). Les situations idéales précédemment décrites existeront si ces changements préalables s'opèrent.

Codes couleur utilisés :

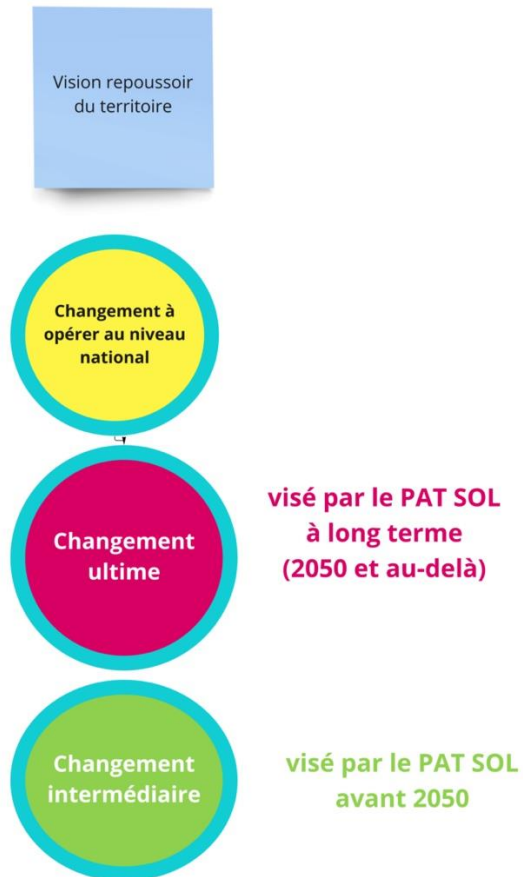


Table 1- Transition agricole et climatique

11 participants

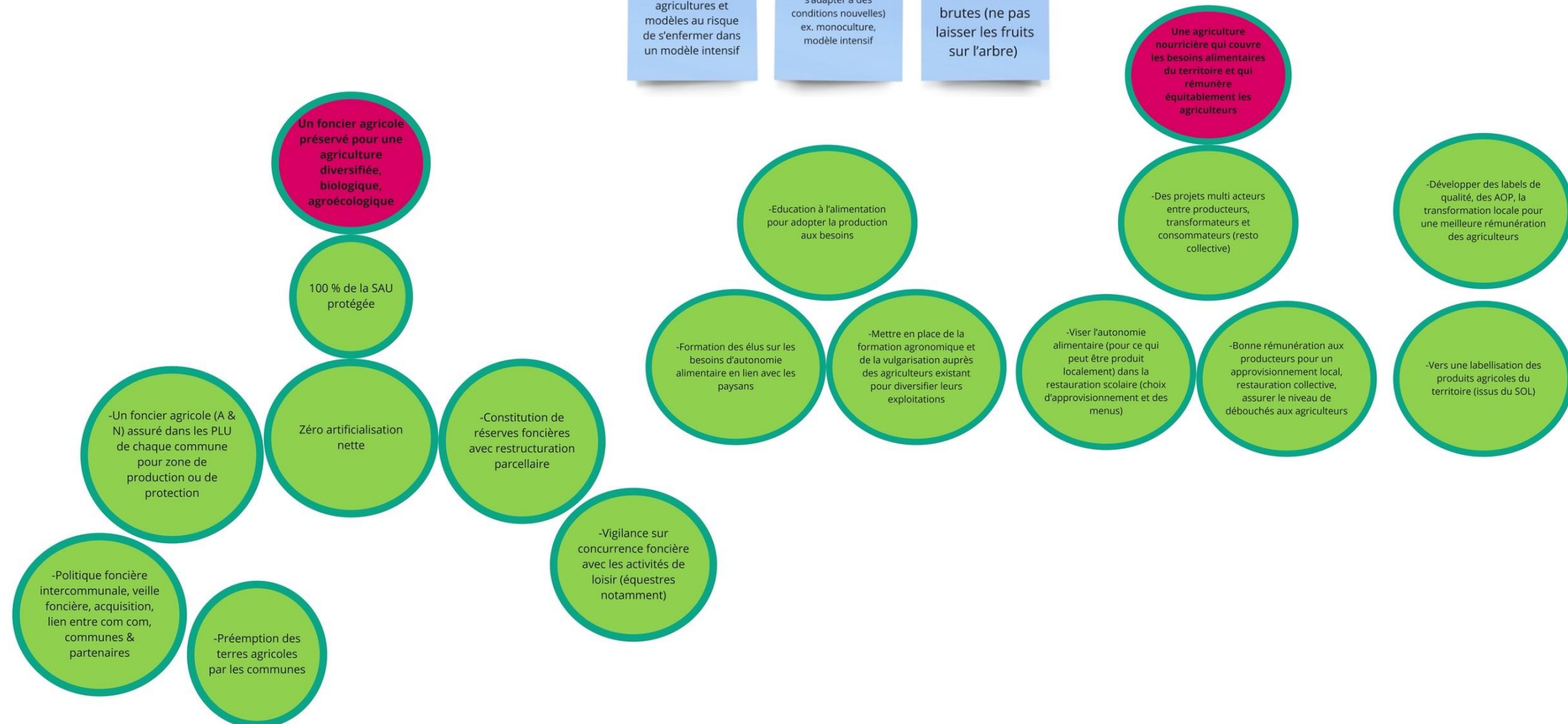
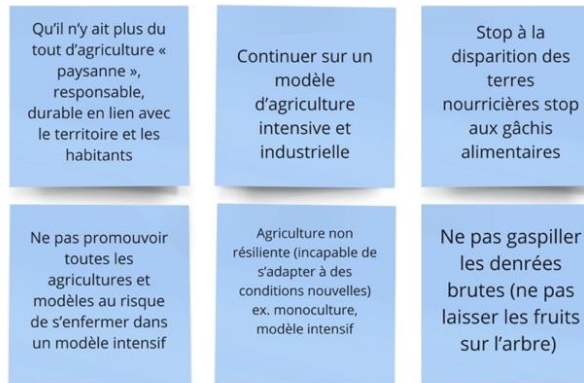




Table 2- Développement de la dynamique agricole

13 participants



Table 3- Accessibilité de l'alimentation

12 participants



Table 4- Communication, patrimoine agricole et coopération territoriale

7 participants



Table 5- Structuration des filières agricoles et alimentaires

10 participants

Des produits agricoles importés, étrangers, en concurrence avec nos agriculteurs

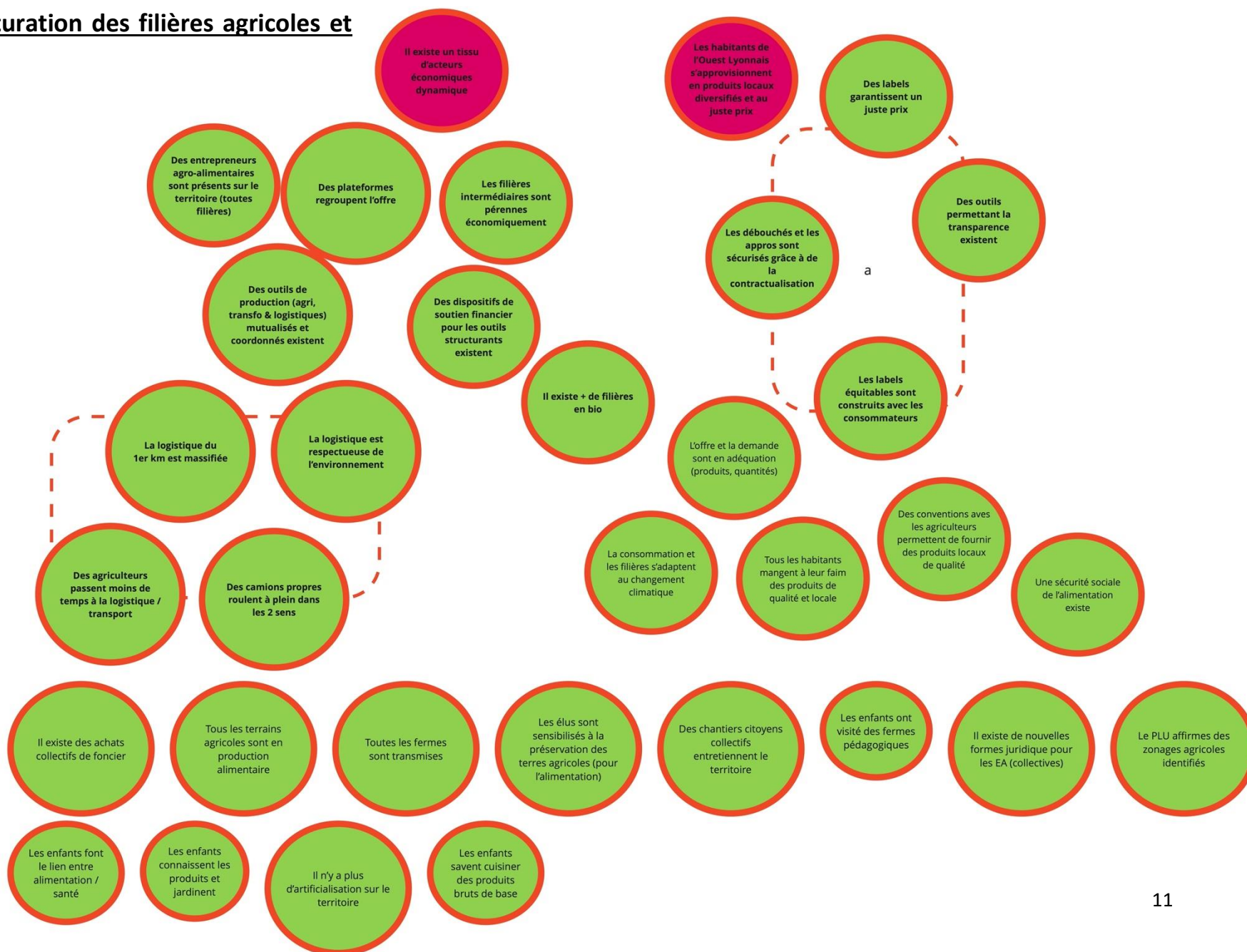


Table 6- Restauration collective

10 participants

On ne veut pas de produits ultra transformés pour la restauration collective



c- Déambulation / Enrichissement

A l'issue de cette seconde séquence, chaque participant a pu circuler sur les autres ateliers afin de prendre connaissances des échanges ayant eu lieu sur les autres tables et d'apporter des commentaires.

d- Cartographie + slogan

Au cours de l'après-midi les participants étaient invités à compléter une cartographie qui recense les acteurs de l'alimentation sur le territoire ainsi que les projets en cours. Chacun peut y contribuer en ligne. Cette carte interactive a pour objectif d'être actualisée régulièrement par les acteurs du territoire, en allant sur le lien suivant : <https://urlz.fr/iSZy>

Un mur d'expression permettait aussi aux participants de donner des idées pour le futur slogan du PAT.



5. Évaluation de la journée

Une évaluation de l'après-midi à chaud et dans l'espace a été menée. Les participants devaient se positionner sur une échelle virtuelle de 0 (mauvais) à 5 (très bon) successivement à l'énoncé de 3 questions :

- J'ai le sentiment de mieux connaître les acteurs de l'alimentation
- J'ai pu exprimer ma vision et entendre celle des autres sur l'alimentation sur l'Ouest Lyonnais
- J'ai passé un moment agréable



6. Conclusion

Les élus ont remercié les participants pour leur présence et leur participation.

Le prochain temps fort du PAT de l'Ouest Lyonnais sera celui des ateliers thématiques qui auront lieu en octobre 2022. Les thèmes et les modalités restent encore à définir. Les 2èmes Assises de l'alimentation se tiendront (sous réserve) le Lundi 5 décembre 2022. Chacun peut dès à présent noter la date.

Les participants ont ensuite pu partager un verre de l'amitié.

GLOSSAIRE

COSPAT Comité de Suivi du PAT

CRATER Calculateur de Résilience Alimentaire des Territoires

EA Exploitation Agricole

PAT Projet Alimentaire de Territoire

PCAET Plan Climat Air Energie Territorial

PENAP Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains

RHF Restauration Hors Foyer

SAU Surface Agricole Utile

SyAM Systèmes Alimentaires du Milieu

SOL Syndicat Ouest Lyonnais

ZFE Zone de Faibles Emissions

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM Prénom	Structure
AREND Flore	SAFER
AUMETTRE Thomas	SAFER
AYMARD Nicolas	Commune Chaussan
BEJOINT Sophie	Les restos du Cœur
BOBICHON Jean-Jacques	Commune Messimy
BODET Lucas	Recup et Gamelles
BONNET Emmanuelle	Chambre d'agriculture du Rhône
BROTTET André	Commune Pollionnay
BROUILLET Isabelle	COPAMO
BRUN Séverine	SCIC Nourrir l'avenir
CELLIER Marylène	Commune Ste-Consorte
CHARME Gaëlle	SOL
CHAZOTTES Anasthasia	Mairie Chaponost
CHESSARI Juliane	COPAMO
CHEVASSUS Geneviève	Réseau AMAP AuRA
CHIRAT Florent	SOL / CCPA / Mairie St Julien sur Bibost
CHIZAT Alain	Collectif Quicury
CIBIEL Agnès	Mairie Lentilly
CLARON Claude	Mairie Thurins
COMBE Véronique	FDSEA
COMBET Manuel	Restaurant d'enfants (maternelles/primaires)
CORDIER Charlotte	Chambre d'agriculture du Rhône
COTTIER Jean Paul	Banque Alimentaire du Rhône
COUZON Véronique	Syndicat de l'Ouest Lyonnais
DECHAMP Pascale	Association Le Jardin de Kodu
DEMAREST Luc	Association le jardin de Kodu
DEVAUX Anne-Sophie	Mairie Soucieu en Jarrest
DUFOUR Elodie	ARPE
DUJARDIN Stella	Association Le Jardin de Kodu
DUREPAIRE Denis	Association le jardin de Kodu
ENSELME Aurélie	Marque Collective Monts du Lyonnais Terre de Saveurs
FRANCE Valérie	La Pépité Verte
GARNIER Georges	Collectif Quicury
GAY Ophélie	SOL
GUGLIELMI Vincent	Commune Riverie
JAUNEAU Jean-Claude	CCVL
JEUNET Antoine	Semons l'Avenir
JULLIAN Charles	COPAMO

KERBIRIOU Frégan	Les Paniers des Vallons
LACROIX Pierril	TERO
LAFFAY Geneviève	Incroyables comestibles
LE GUILLOU Anne	SOLSTICE SCOP
LE TOLGUENEC Claire	Secours Catholique
LECOSSAIS Adrien	TERO
LHOMME Robert	Collectif Quicury
MAJEROWICZ Sébastien	Mairie L'Arbresle
MARCEL Pauline	Département du Rhône
MARTEL Florent	ADDEAR 69
MAYOUD Pauline	ADERLY
MONCOUTIÉ Lucie	CCPA
MOUREAU Julien	Chambre d'Agriculture du Rhône
MULATON Daniel	Mairie Sarcey
MÜHLBERGER Sarah	Métropole de Lyon
NELAIN Brice	Association Cantines en Transition
NELIAS Agnès	Commune Yzeron
ORTOVENT Franck	SARL Les caprices de Fanelie/Quicury
OURABAH Adel	TERO
OUTREBON Pascal	Mairie Taluyers et COPAMO
PAILLET Jérôme	SOL
PERRET HONEGGER Corinne	Terre de Liens
PICHONNAT Emilie	Marque Collective Monts du Lyonnais Terre de Saveurs
PIN Raphaël	CC Monts du Lyonnais
PLAVOSIN Bogdan	CC Pays de l'Arbresle
POILANE Paulette	Commune St Laurent d'Agnay
POLICANTE Raymond	CLD Ouest Lyonnais
PROVOST Nicolas	Cantines en Transition
RATTON Michelle Marie	Terre de liens
RAYNARD Martine	Département du Rhône
RIOU pauline	CCVL
RUSCIO Lara	Mairie Lentilly
SABY Julie	SOL
SCHMUTZ-POUSSINEAU Anne-Marie	TERO
SCHNEIDER Corinne	COPAMO
SINIKELY Brenda	Secours Catholique
SUBRIN François	Collectif Paysans Val de Turdine
VERGUIN Patricia	CLD Ouest Lyonnais

SUPPORT DE PRESENTATION

ASSISES DE L'ALIMENTATION DE L'OUEST LYONNAIS

LUNDI 27 JUIN 2022



Les 1^{ères} Assises de l'Alimentation du PAT du territoire de l'ouest lyonnais



Lundi 27 juin 2022

Introduction



- 4 communautés de communes
- 41 communes
- 125 000 habitants
- 480 km²
- 748 exploitations agricoles (données RA 2020)
- Une agriculture diversifiée
- 21 800 ha de SAU
- 35 000 ha agricoles ou naturels protégés par les PENAP - soit 85%



Qu'est-ce qu'un Projet Alimentaire Territorial ?

- À l'initiative de l'Etat, d'associations, de collectivités territoriales, d'acteurs du territoire.
- **Concertation** avec tous les acteurs du territoire.
- L'enjeu alimentaire gagne de l'importance : **demandes d'aide alimentaire en forte hausse, scénario Afterres 2050** qui préconise des **changements radicaux dans nos assiettes**, ...



Les enjeux des PAT :

- Action dans tous les domaines : production, consommation, approvisionnement de la restauration collective, santé, précarité, gaspillage...
- **Connecter production et consommation locales**, et favoriser la transition alimentaire.
- **Préserver les terres agricoles**, permettre **l'accès à tous à une alimentation saine et durable**.
- Répondre aux exigences de la loi EGalim.



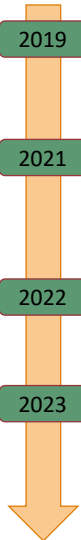
Le rôle du Syndicat Ouest Lyonnais, en lien avec les 4 communautés de communes, dans l'élaboration et la mise en œuvre du PAT de l'Ouest Lyonnais

Un rôle de coordination et d'animation de la stratégie

- Avec les acteurs et partenaires du territoire,
- Avec les territoires voisins,
- En cohérence avec les stratégies et politiques publiques existantes (PCAET, SCoT, ...).



Le processus d'élaboration du PAT sur l'Ouest Lyonnais

- 
- 2019**
 - **Pré-diagnostic** réalisé par le Conseil Local de Développement
 - Validation de l'élaboration d'un PAT à l'échelle de l'Ouest Lyonnais
 - 2021**
 - Obtention de la reconnaissance par l'Etat comme **PAT de niveau 1**
 - **Repérage des acteurs et initiatives** du territoire
 - **Elaboration d'un diagnostic partagé**
 - 2022**
 - **Définition d'une vision partagée** sur l'Ouest Lyonnais
 - Déclinaison des enjeux en **stratégie et plan d'action opérationnel**
 - 2023**
 - **Mise en œuvre du plan d'action**
 - **Suivi et évaluation** du PAT (durant la mise en œuvre opérationnelle du PAT)

COORDINATION 

GOUVERNANCE 

ANIMATION 

COMMUNICATION 



La gouvernance du PAT

Les lieux d'élaboration et instances de gouvernance

CONFérence des VP

- **Composition** : 4 Vices-présidents du SOL et chargés de mission des Cdc.
- **Rôle d'orientation**

COMité de Suivi du PAT

- **Composition** : partenaires, institutionnels, territoires voisins, acteurs locaux structurés à l'échelle du territoire.
- **Rôle de suivi, d'échange stratégique et de coproduction** à chaque étape

Assises de alimentation

- **Composition** : élus référents communaux, commissions, partenaires, institutionnels, acteurs locaux, associatifs, collectifs, producteurs, ...
- **Rôle de coproduction, de mise en synergie des acteurs**

Réseau des élus référents

- **Composition** : Elus communaux référents PAT
- **Rôle de diffusion et de remontée des informations**

Ateliers thématiques

- **Composition** : acteurs concernés et experts
- **Rôle de coproduction**



Le calendrier sur l'année 2022

Mars à
mai 2022

Enrichissement du diagnostic et identification des enjeux

- **Atelier de diagnostic partagé**
- **COSPAT n°1**



Juin à Août
2022

Définition de la vision partagée

- **Assises de l'alimentation n°1**
- **Validation de la vision stratégique et des thèmes des ateliers**

Septembre à
décembre 2022

Elaboration de la feuille de route

- **Ateliers thématiques d'ébauche du plan d'action**
- **COSPAT n°2**
- **Priorisation des actions SOL et Communautés de Communes**
- **Rédaction des fiches action**
- **Validation de la feuille de route**

Début 2023

Partage du projet stratégique et de son plan d'action

- **Assises de l'alimentation n°2**
- **Evaluation et communication**



Les objectifs des premières Assises de l'Alimentation

- ✓ Commencer à tisser un réseau d'acteurs de l'alimentation sur le territoire
- ✓ Partager et permettre l'appropriation des enjeux du territoire
- ✓ Exprimer et partager les changements souhaités sur le territoire, afin de contribuer à élaborer une vision partagée de l'alimentation sur l'ouest Lyonnais à l'horizon 2050
- ✓ Recueillir des idées pour un "slogan" du PAT



Le déroulement de l'après midi

- Introduction, contexte et processus
- Règles du fonctionnement **et interconnaissance**
- Les enjeux du territoire : **présentation et échanges**

- Ateliers thématiques
 - Séquence 1 : **formuler les ambitions lointaines et idéales**
 - Pause et **partage informel des productions**
 - Séquence 2 : **formuler les étapes concrètes et opérationnelles**
 - Rotation sur 2 autres tables thématiques

- Evaluation de l'après midi
- Conclusion **et suites**
- Verre de l'amitié et **Forum des initiatives**



Les règles de fonctionnement

Les Assises de l'Alimentation, **une instance** :

- **transversale** : diversité des membres, veiller collectivement à ce que tous les thèmes soient abordés de manière équilibrée
- **d'échange, d'expression** : écouter tous les points de vue, se placer dans une dynamique de co-construction
- **pérenne, évolutive** (membres et fonctionnement) : contribuer à une amélioration continue
- **consultative** : tendre vers une vision partagée, acter d'éventuels sujets de débat
- **de mise en synergie** : adopter une posture de coopération entre acteurs et d'articulation entre territoires

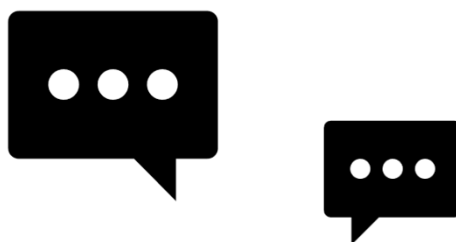


Les règles de fonctionnement : Pour demander le silence

- ✓ Lorsque le volume sonore est très fort ou que quelqu'un a besoin de silence pour faire une annonce au groupe, il lève le bras très haut en silence.
- ✓ D'autres participants s'arrêtent de parler et imitent le geste.
- ✓ Peu à peu le geste et le silence se propagent.



Questions de clarification



Interconnaissance

15
min

- 1 Constituez des groupes de 4 avec des personnes que vous ne connaissez pas
- 2 Présentez-vous brièvement
- 3 Echangez sur « ce que vous ne voulez surtout pas pour le système alimentaire de l'Ouest Lyonnais en 2050 »
- 4 Notez cette vision "repoussoir" sur un post-it



LES ENJEUX DE L'OUEST LYONNAIS
éclairés des données du territoire

Les enjeux



Le maintien de la dynamique agricole

Préserver / développer les capacités de production agricole



La structuration des filières agricoles et alimentaires

Co-construire l'offre agricole en développant / pérennisant des outils



La transition agricole et climatique

Développer des pratiques et des modes de production et de consommation durables.



L'accessibilité / L'éducation alimentaire

Garantir une accessibilité physique, financière et sociale; Mieux manger
Education alimentaire et changement

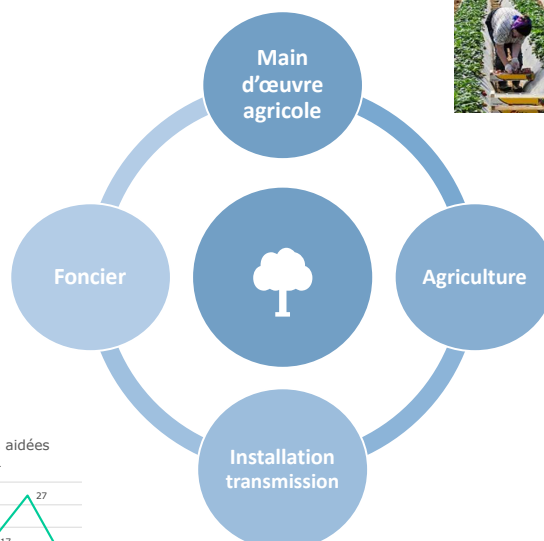
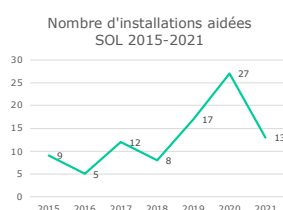


La communication et le patrimoine agricole

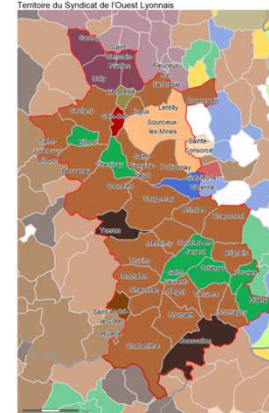
Renforcer l'identité du territoire et le lien agriculture citoyens



Le maintien de la dynamique agricole



Orientation technico-économique
Territoire du Syndicat de l'Ouest Lyonnais

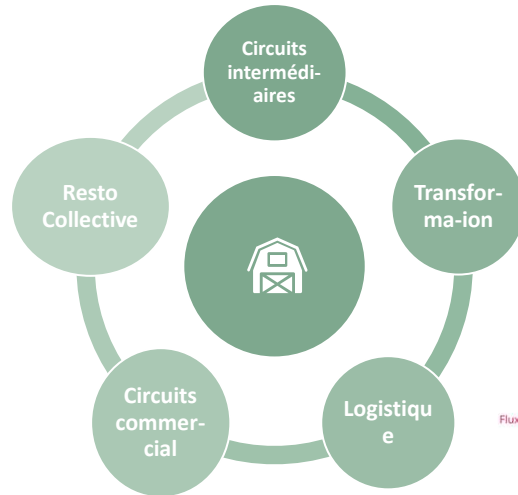


OTEX communale

céréales et/ou désherbage	bovins lait	combinaisons de grandes parcelles
autres grandes cultures	bovins viande	volailles
fruits et autres cultures permanentes	bovins moutons	arboriculture et/ou polyculture
légumes ou champignons	équidés et/ou autres herbivores	non classées
flurs et/ou horticulture diverse	porcs ou caprins	hors exploitation
viticulure	porcs	

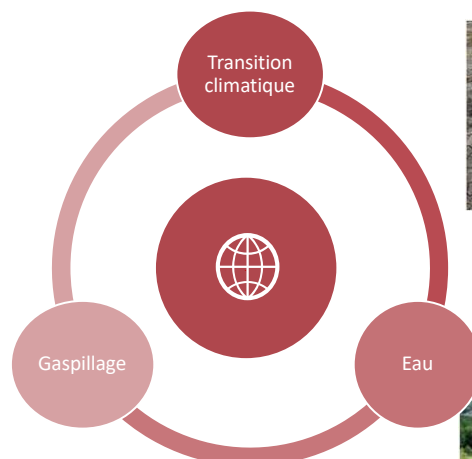
Source: Agreste - recensement agricole 2020

La structuration des filières agricoles et alimentaires



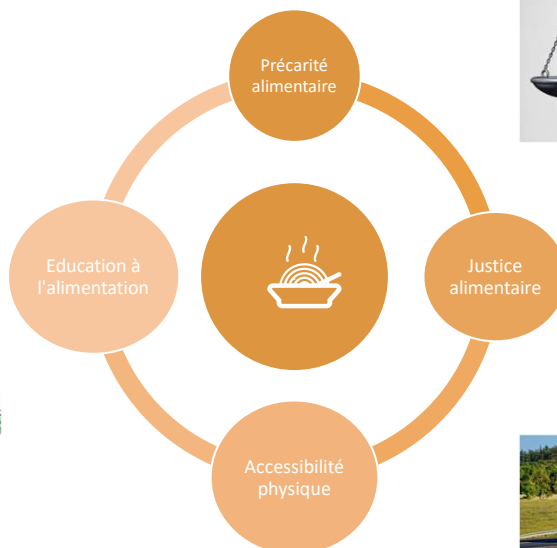
17

La transition agricole et climatique



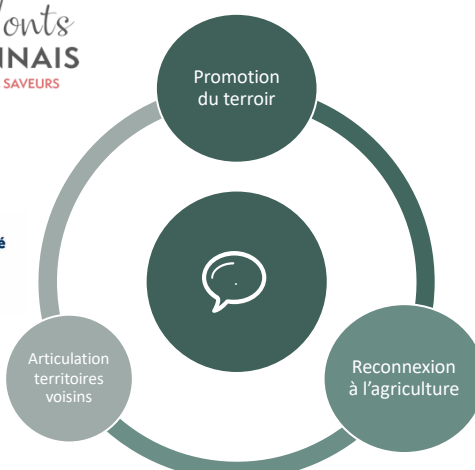
18

L'accessibilité et l'éducation alimentaire



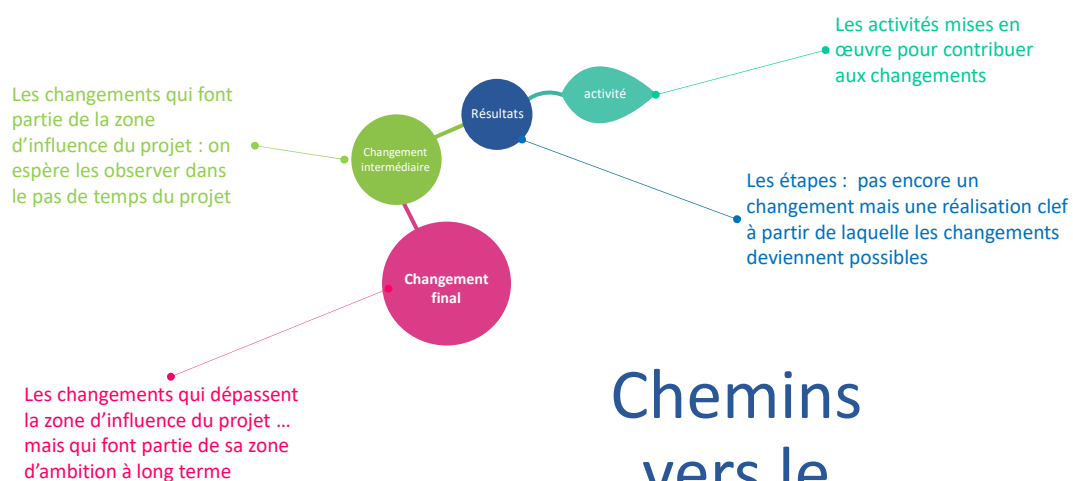
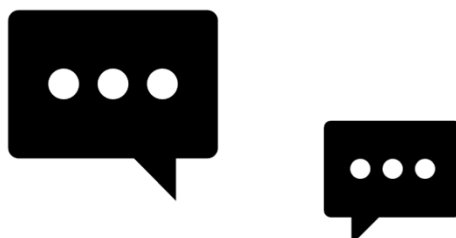
19

La communication et le patrimoine agricole



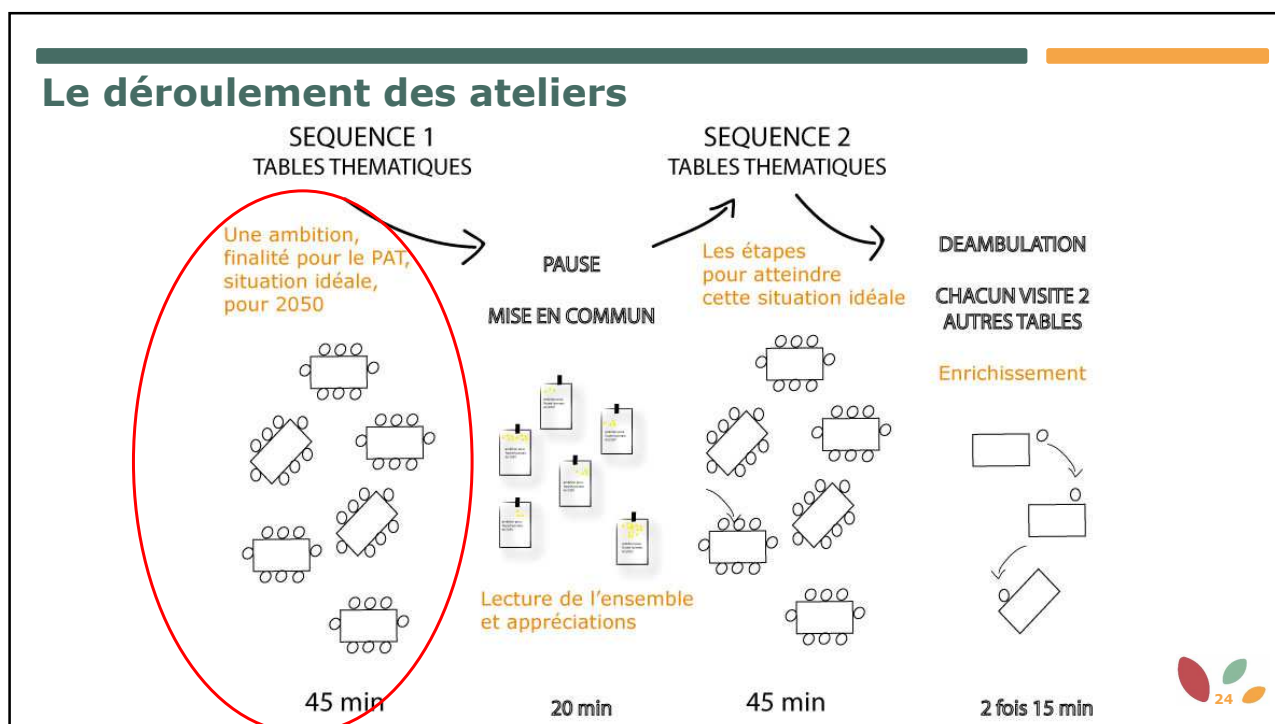
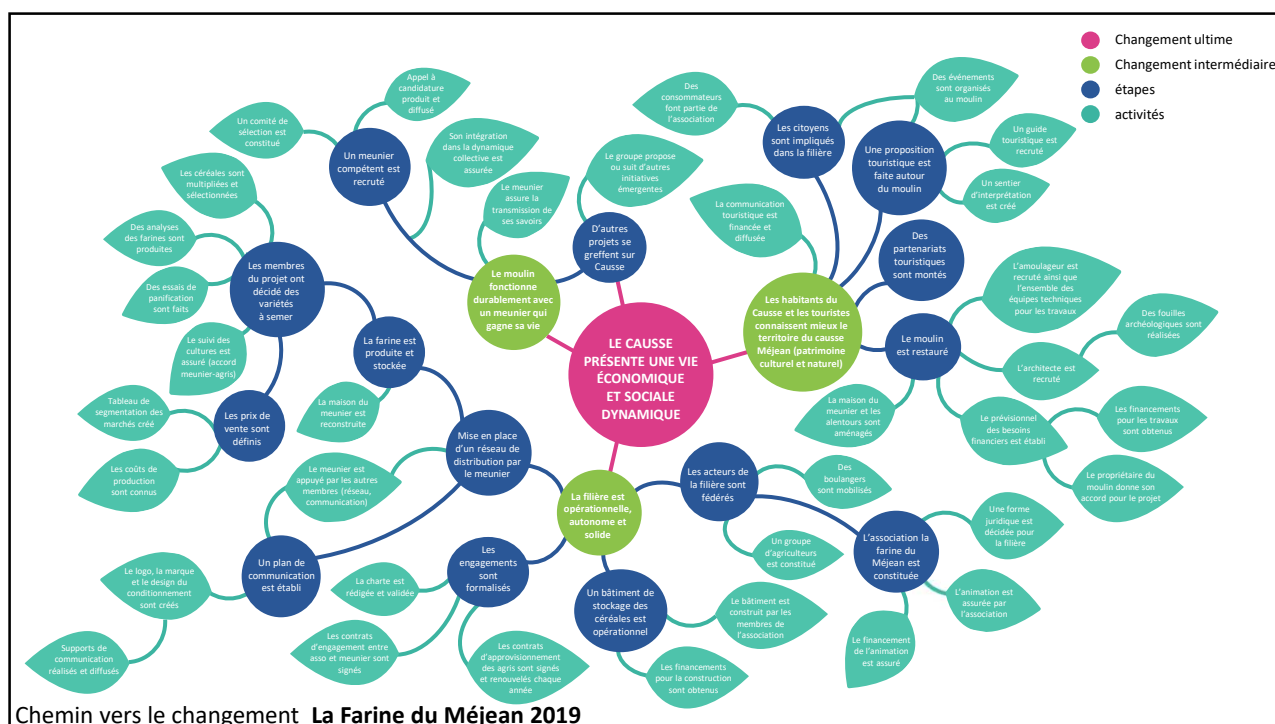
20

Echanges : clarifications, compléments



Chemins vers le changement

Syalinnov



Les 6 tables thématiques



La transition agricole et
climatique

Table 1



La structuration des filières
agricoles et alimentaires

Table 5



Le maintien de la
dynamique agricole

Table 2



L'accessibilité et l'éducation
alimentaire

Table 3



La communication et le patrimoine
agricole, la coopération territoriale

Table 4



L'approvisionnement de la
restauration collective en
produits locaux et durables

Table 6

Entrée Principale

Table 4



Table 1

Table 2

Table 5

Table 3

Table 6

Pause



Chacun peut donner des idées de slogan pour le PAT sur le « mur d'expression »

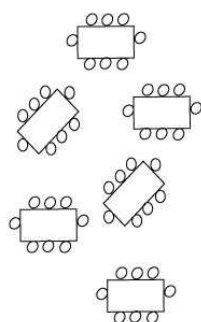
Puis aller lire les ambitions des autres tables
Et coller 3 gommettes avec lesquels vous vous sentez en accord



Le déroulement des ateliers

SEQUENCE 1
TABLES THEMATIQUES

Une ambition,
finalité pour le PAT,
situation idéale,
pour 2050



45 min

PAUSE

MISE EN COMMUN

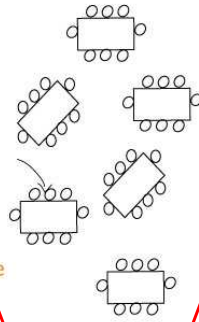


Lecture de l'ensemble
et appréciations

20 min

SEQUENCE 2
TABLES THEMATIQUES

Les étapes
pour atteindre
cette situation idéale

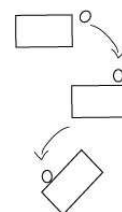


45 min

DEAMBULATION

CHACUN VISITE 2
AUTRES TABLES

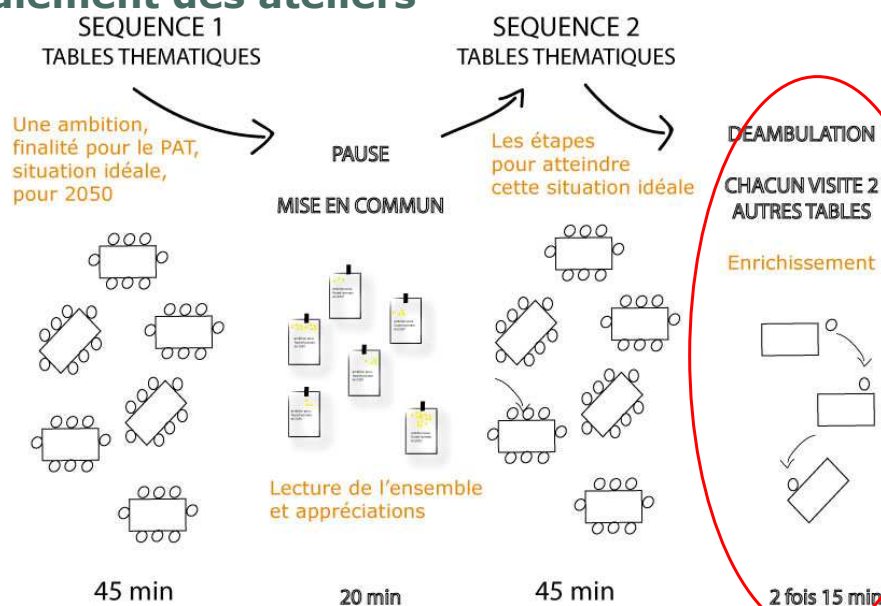
Enrichissement



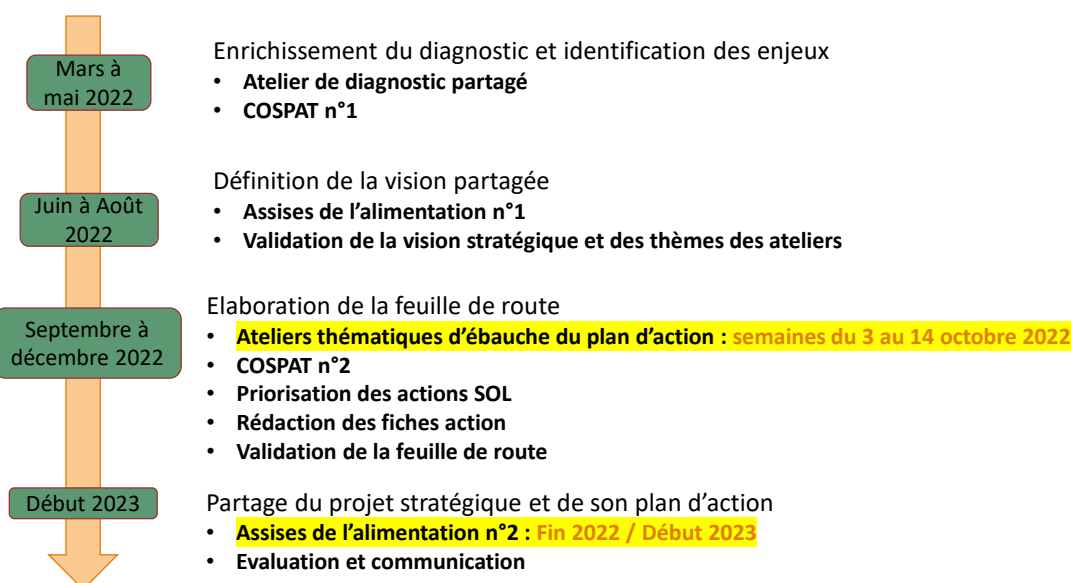
2 fois 15 min



Le déroulement des ateliers



Les prochains rendez-vous



Conclusion

Verre de l'amitié

Forum des initiatives

